La Valbonne, le 20 octobre 2017

CSA de La Valbonne
BP 30016
01120 DAGNEUX-MONTLUEL

Procès verbale de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2017

L'assemblée générale extraordinaire est dirigée par Mr LAGARDE Christophe, président du CSA de la Valbonne, et commence par un mot d'accueil de sa part.

Le décompte des présents est assuré , et malgré la faible participation, l'assemblée peut être tenu (47 présents et 24 pouvoirs).

Le président presente le déroulement de la réunion.

Le déroulé de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- Bilan moral et d'activités (points positifs, points négatifs, percpectives)
- Bilan financier de la saison 2016-2017
- Présentation du budget prévisionnel
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Vote du rapport du vérificateur aux comptes
- Vote du quitus au trésorier
- Présentation et élection des candidats au comité directeur
- Election du vérificateur aux comptes
- Perspectives pour l'année à venir

Bilan moral et d'activités :

Le CSA de la Vlabonne, cette année c'est :

- 761 adhérents soit -21 par rapport à la saison dernière
- 39% d'adhérentes soit + 4%
- 20% de – de 18 ans soit +1%
- 3 personnes en situation de handicap
- une trentaine de sections culturelles ou sportives
- 10 emprises (gymnase, piscine, salle de musculation, …)
- un budget d'environ 63000 euros

Le président dresse les différents points positifs de la saison qui vient de se terminer. Pour commencer, il souligne le dynamisme des sections sportives avec leur engagement sur les différents championat régionnaux et

nationnaux ainsi que leur bonne tenue lors de ces championnat. Les sections de handball, badminton, tir et tir à l'arc sont ainsi félicités pour leur résultat.

Le club a organisé le championnat de tir à l'arc, le 22 avril, le président en remercie les bénévoles ainsi que les parents sans lesquels ce championnat n'aurait pu se faire dans les bonnes conditions dans lesquelles il s'est déroulé.

Dans les satisfaicits de cette saison, il souligne l'investissement des animateurs et les membres du comité et rappelle, à ce titre, qu'ils sont tous bénévoles et permettent un très bon fonctionnement du club. Un point d'honneur est fait pour les secrétaires pour leur éfficacité et leur sympathie au bureau, ce qui n'est pas toujours facile.

Dans la même lignée, il remercie les différents organismes de la base pour leur mis à disposition des bâtiments et leur soutien ainsi que les bonnes relations avec le CSA.

Enfin, il exprime sa satisfaction dans le fonctionnement du site internet qui en un an a été visité par 4418 visiteurs et rappelle, pour l'occasion, que le site est l'organe principal de communication du club (informations sections, secrétariat,...)

Le président dresse les quelques points négatifs de la saison en commençant par l'investissement des animateurs, ce qui est aussi dans les points positifs, dans la vie du club en dehors de leur section. Ainsi, il note l'absence de trop nombreux aniomateurs aux différents rendez vous du club comme le forum, la réunion des naimateurs ou tout simplement aux assemblées générales . pour le sujet, il rappelle que les jours d'assemblée, les sections ne devraient pas fonctionner afin de permettre la présence d'un plus grand nombre d'adhérents.

Dans les points négatifs, il déplore les informations surprises telle que des travaux dans les emprises occupées par le CSA. En effet, il apprend trop souvent par « la bande » que telle section n'a pas pu fonctionner en raison de travaux ou d'occupation ce qui est préjudiciable pour le bon fonctionnement du club.

Enfin, même s'il ne s 'en est pas ouvert auprès des instances concernées, le président suligne la lourdeur et le système d'inscription des équipes dans le logiciel de la fédération qui est certes peu chronophage mais nécessite une surveillance pratiquement journalière en période d'inscription ainsi que la nécessité d'avoir tous les licenciés d'un sport avant la démarche d'inscription, chose pratiquement impossible avec le rythme des régiments de la base.

Pour les différentes perspectives à venir, le bureau vise, à minima, la stabilisation du nombre d'adhérents afin de pouvoir permettre la continuité de l'offre dans les même conditions que les dernières saisons.

La consolidation de la situation financière du club est une priorité afin de réalisé des investissment sereinement, notament avec la livraison probable de la « nouvelle » maison de Chânes et la realisation de nombreux projets à ce niveaux (animation pour les jeunes habitants du lotissement (peinture de style graffeur pour les murs intérieurs, ...). Cette livraison devrait intevenir vers le mois de mars 2018 si tout va bien (avancé des travaux, valdation de certaines demandes ...)

De même, le bureau veillera à améliorer la communication via le site mais etudiera aussi la communication hors internet pour ne pénaliser personne.

Enfin, le président lance un appel aux adhérents en souhaitant que ces derniers soient une force de proposition pour des projets qui pourraient interresser le plus grands nombres (création d'évenements (expositions, actions vers un public particulier…).

Bilan comptable :

L'année précedente, pour rappel, avait vu un exercice équilibré avec 35934,84€ euros d'actifs dont 16672,22€ d'actifs immobilisés et 19262,62€ de trésorerie avec un résultat d'exercice positif de 7386,51€ et un total de 35934,84€ soit un exercice équilibré.

Cette année, les actifs au 31 août 2017, se montent à 43180,31€ dont 10185,76€ d'actifs immobilisés et 32969,55€ de trésorerie disponible, soit un résultat positifs de 7245,47€ et 43180,31€ de passifs soit un exercice équilibré. Cette bonne année compable est surtout l'action de toutes les sections qui ont fait les efforts nécessaires et demandés, les sections en sont remerciées.

Le rapport du vérificateur aux comptes, Mme Sylvie LAGARDE va dans ce sens et confirme la bonne tenue financière de l'année écoulée.

Le rapport du vérificateur est mis aux votes et est approuvé (71 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 71 pour).

Le quitus du trésorier est mis aux votes et le quitus lui est donné. (71exprimés, 0 abstention, 0 contre, 71 pour)

Le président annonce que les 7245,47€ seront investit dans la futur maison de Châne afin de la meubler correctement pour accueillir les adhérents dans les meilleures conditions.

Le budget prévisionnel est présenté, il s'élève à 62000 euros pour l'exercice 2017-2018. Les sections devront continuer leur effort afin de maintenir la bonne santé du club.

Le budget prévisionnel est mis aux votes et adopté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Le président n'ayant pas eu de démission portée à sa connaissance ni de volontariat, le comité restera identique à celui de l'année écoulée, c'est à dire :

- Président : Lagarde Christophe
- Vice président : Kant Samuel
- Trésorier général : Delacourt Robert
- Secrétaire générale : Pawloski Carine
- Secrétaire générale adjoint : Tison Valérie
- Membre : Bentéo Alexandre
- Membre : Garnier Fabrice
- Membre : Gaudy Claudine
- Membre : Guinet Marie-Jo
- Membre : Medus Maximilien

- Membre : Riera Michel-Charles
- Membre : Rogelet Jean-Pierre
- Memebre : Sagnes Séverine

La section tir est dirigée par monsieur Garnier Fabrice et sera suppléé par monsieur Dolet Richard. Néanmoins, le président demande à ce que la « hiérarchie » de la section tir soit à l'avenir plus lisible pour les secrétaires.

Avant de lever la séance, le président remercie les adhérents présents et surtout ceux qui étaient déjà présent lors de l'assemblée générale du 5 octobre qui n'avait, malheureusement,pas eu le quorum nécessaire.

Aucune question n'est posée, la séance est levée. Il est 21heure 15

Carine Pawlowski
Secrétaire du CSA la Valbonne

Christophe Lagarde
Président du CSA de La Valbonne